



UNIVERSITÉ DE NANTES

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2020

PV N° 426

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE EN ASSEMBLEE PLENIERE
DU 25 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil d'Administration de l'Université s'est réuni à l'INSPE – site de Nantes, sous la présidence Mme Carine BERNAULT, Présidente de l'Université de Nantes. Siégeaient à ses côtés, Mme Laurianne SCHLAEPPI, Directrice générale des services, Monsieur Dominique AVERTY, 1^{er} Vice-président.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 21 MEMBRES

BASTIANELLI François	B	IUT Nantes/Fleuriaye
BEDOUT Nolwenn	ETU. T	UFR STAPS
BEN HAMAD Tahar	ETU. T	IUT Saint Nazaire
BEZAULT Jérémy	BIATSS	UFR FLCE
BROCHARD Cyrille	BIATSS	UFR Sciences et Techniques
BUTEAUD Jean-Baptiste	BIATSS	UFR Droit et Sciences politiques
CARPY Sabrina	B	UFR Sciences et Techniques
CLAUTOUR Hugo	ETU. S	
CORREARD Nicolas	B	UFR Lettres et Langage
DAVID Marie	B	INSPE
DELALEU Frédéric	Pers. Ext.	INSERM
DRONNEAU Céline	BIATSS	Pôle LLSHS
DUPRE Thierry	Pers. Ext.	Lycée CARCOUET
GOULLET Antoine	A	Polytech Nantes
HOUEL Stéphanie	Pers. Ext.	Région des Pays de Loire
JOLLIET Pascale	A	UFR Médecine et Techniques médicales
LOUARN Guy	A	Polytech Nantes
PENISSON Stéphanie	BIATSS	INSPE Siège académique
ROUSSEL Fabrice	Pers. Ext.	Nantes Métropole
SAMI Taklit	B	UFR Sciences et Techniques

ETAIENT ABSENT A L'OUVERTURE : 14 MEMBRES

BARON Marie-Hélène	BIATSS	Bibliothèque Universitaire
BERTHON Christophe	A	UFR Sciences et Techniques
BONNEL Audrey	ETU. T	UFR Droit et Sciences politiques
BOUDIC Goulven	B	UFR Droit et Sciences politiques
DANIELI Chiara	Pers. Ext.	Groupe Bouhyer
DELMAS Corinne	A	UFR Sociologie
LE MOAL Emma	ETU. T	UFR Médecine et Techniques médicales
LIGNEREUX Yann	A	UFR Histoire
MAHÉ Lydie	Pers. Ext.	CARENE
NEAU Emilie	ETU. T	UFR Sciences et Techniques
PONTIER NURIT Laure	A	UFR Droit et Sciences politiques

STOYANOV Hélène	B	INSPE Angers
TOSTIVINT Xavier	Pers. Ext.	Beeling Formation
TUCHAIS Catherine	Pers. Ext.	FSU Loire-Atlantique

MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS A L'OUVERTURE	PROCURATIONS	EXCUSES	ARRIVES EN COURS
35	21	0	14	0

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

BEZAULT Valérie	Cellule des Affaires Institutionnelles
DURAND Christelle	Rectorat de Nantes
MOUHOUD Malik	Directeur Général Adjoint des Services - Performance et Investissements
ROMAN-DUBREUCQ Boris	Directeur général adjoint des services Environnement social et institutionnel
DEFOIS Serge	Directeur de Cabinet
GASTINEAU Jérôme	Directeur de Cabinet adjoint
LECLERC Arnaud	Chargé de mission Démocratie universitaire
GUEVEL Arnaud	Vice-président Formation et ressources éducatives libres
GRASSET Olivier	Vice-président Recherche et science ouverte
MIRAL Corinne	Vice-présidente déléguée Affaires doctorales
Sophie ANEX	Cabinet
MORERE Julie	Vice-présidente Vie de campus et solidarités
BRIOLET Baptiste	Directeur des Affaires juridiques
JACQUEMIN Frédéric	Vice-président Innovation et partenariats
PERON Marc	Directeur de la communication
LUMEAU Jean-Jacques	Représentant de la CARENE
DELEDALLE Aurore	Vice-présidente déléguée Transformation pédagogique
KEROUANTON Jean-Louis	Vice-président Immobilier
FOUCHER Karine	Vice-présidente déléguée Orientation et Insertion

Début de séance à 8h30.

LA PRESIDENTE : Je souhaite démarrer cette séance exceptionnelle du conseil d'administration consacrée au débat du plan d'actions NEXt 2 en accueillant M. LUMEAU, Vice-président en charge de l'ESR pour Saint Nazaire. Je vous apporte une explication technique, un peu particulière liée au processus de composition de notre conseil d'administration : le code de l'éducation nous oblige à assurer la parité entre nos personnalités extérieures nommées et élues. Les collectivités ont nommé leur représentant avant l'été et il se trouve que la CARENE a désigné une femme, Mme LESTIEN. Son mandat ayant pris fin à la suite des élections municipales, la CARENE a donc renommé une femme, Madame Lydie MAHÉ, pour siéger dans notre conseil pour respecter la parité. Néanmoins, il me semblait important que l'élu qui est en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la CARENE, M. LUMEAU, puisse être présent au conseil d'administration pour pouvoir débattre avec les administrateurs. C'est pourquoi, lorsqu'il y aura des débats qui intéresseront la CARENE, j'inviterai M. LUMEAU à assister au conseil d'administration.

M. LUMEAU : Je vais forcément m'intéresser aux sujets au vu de la responsabilité sur l'enseignement supérieur et la recherche qui m'a été confiée par le président de la CARENE et je participerai aux débats.

LA PRESIDENTE : M. Arnaud LECLERC va animé le débat sur le texte du plan d'actions, mais je vous propose avant, un temps d'échange d'une demi-heure avec M. Jean-Baptiste AVRILLIER, reçu au titre de ses fonctions de Directeur de l'École Centrale de Nantes, depuis le 15 juillet 2020. En effet le Directeur de l'École Centrale est invité permanent au conseil d'administration de l'Université du fait de l'association qui existe entre les deux établissements. C'est la première fois que le conseil accueille M. AVRILLIER. C'est l'occasion pour qu'il puisse dire quelques mots, se présenter et avoir un temps d'échange pour que vous puissiez si vous le souhaitez, poser quelques questions pour lancer la discussion avant que l'on entame la discussion de fond sur la version 0 du plan d'actions.

M. AVRILLE : Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui en tant qu'invité au conseil d'administration et particulièrement sur cette séance dédiée spécifiquement au plan d'actions NEXt. Avant ma prise de fonction à l'École Centrale, le 15 juillet dernier, j'étais Directeur de NEXt à l'Université de Nantes durant deux ans. Je connais bien le projet et un certains nombres d'entre vous avec qui j'ai eu l'occasion de travailler. Auparavant, durant 5 ans, j'ai eu des responsabilités en matière de développement économique, d'innovation, d'emploi et de formation professionnelle sur la Région des Pays de la Loire pour le compte du Ministère de l'économie et du Travail, ce qui explique que je connaisse bien un certain nombres d'interlocuteurs en matière de développement économique, d'innovation, de formation professionnelle sur le territoire. C'est très précieux également puisque nous parlons d'un Isite, un projet qui est très imbriqué avec la réalité socio-économique et le développement du territoire.

M. GOULLET : Je me réjouis du travail accompli récemment pour avoir proposé ce plan d'actions NEXt 2. Ce n'est pas une évidence que d'être finalement arrivés à converger. Le projet fait partie intégrante du programme de la présidente et il nous tient à cœur. Les bases sont posées pour que chaque établissement préserve son identité. Il y a aussi un travail important fait pour arriver à une gouvernance équilibrée. S'agissant du projet NEXt, l'industrie et la santé du future et une problématique forte autour de l'ingénierie sont des axes bien identifiés. Concernant les volets formation et recherche, considérez-vous que le cadre qui est posé est adapté à mener à bien les projets suffisamment transformant par rapport à la situation actuelle et quel frein identifiez-vous encore aujourd'hui, que reste-t-il à travailler ?

M. AVRILLIER : Il y a une transformation en cours du paysage national de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est importante et une transformation internationale mais qui met fin au cloisonnement entre le monde universitaire d'une part, le monde des grandes écoles d'autre part et même d'une certaine manière, le monde des grands organismes de recherche sur une trajectoire autre, pour créer des grands ensembles qui soient

plus efficaces et qui offrent simplement d'avantage de possibilité en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation et de partenariat internationaux, en travaillant ensemble tout simplement et en mettant ensemble nos forces académiques. C'est une opportunité qui nous est offerte, le temps est un peu court maintenant, puisque nous arrivons sur la fin de NExT et il y a une échéance de passage devant le jury international en 2021. Mais nous avons cette opportunité à saisir maintenant, de pouvoir le faire et cela ouvre des opportunités majeures, en matière de collaboration des établissements membres de NExT et en matière de recherche. Il y a un certain nombre de sujets sur lesquels nous pouvons être plus fort ensemble, notamment en ce qui concerne l'école Centrale, à tous les sujets d'interface entre l'ingénierie et la santé sur lesquels il y a énormément de choses à faire. Il y a déjà beaucoup de discussions scientifiques sur la manière dont un certains nombres de problématiques liées à l'ingénierie qui peuvent venir aujourd'hui trouver leur place dans la feuille de route scientifique des laboratoires en santé. Il y a aussi des thématiques sur l'ingénierie, puisque lorsque j'étais à NExT, nous avons fait une photographie des forces scientifiques des différents établissements de NExT et nous nous sommes rendus compte à quel point, sur l'ingénierie, les forces scientifiques étaient partagées entre nos établissements. Il y a des forces très importantes de part et d'autre, parfois sur les mêmes sujets avec des collègues qui travaillent en commun et parfois sur des sujets différents avec des thématiques très fortes du côté de l'Université, avec des thématiques très fortes du côté de l'École Centrale. En travaillant ensemble, nous allons ouvrir des opportunités qui sont majeures et qui permettront demain au site de Nantes d'être particulièrement reconnu sur un certains nombres de thématiques liées à l'ingénierie et aux sciences et technologies.

Sur la partie formation, nous avons beaucoup de choses à faire, il y a une évolution du paysage national, cette création de « graduate school », de « graduate programme », de création de parcours de formations qui soient un peu différenciées sur la carte française ou la carte européenne des formations qui peuvent être proposées en matière de master/doctorat sur les différents sites universitaires sur lesquels nous serons plus forts si nous le faisons ensemble, du fait notamment de ces forces scientifiques qui sont de part et d'autre dans nos établissements.

LA PRESIDENTE : Notre conseil d'administration aura à se prononcer sur ce sujet. Il faut saisir cette opportunité car c'est bien cela qui se joue avec ce projet.

Mme SAMI : Je partage avec vous des objectifs de travailler ensemble et de mettre en commun nos synergies pour pouvoir aller plus loin, aussi bien au niveau des formations qu'au niveau de la recherche. Sur ce point, je suis complètement d'accord. Quand nous parlons de transformation de l'enseignement supérieur, effectivement je vois bien ce qui se dessine, si l'objectif est celui-là, j'aimerais bien savoir en quoi cela changerait si l'École Centrale était juste associée à l'Université comme le sont le CHU et l'INSERM.

Concernant une dépêche de l'AEF du 4 juin dernier, après le vote du CA, le président du conseil d'administration de l'École Centrale a dit « *l'Etablissement composante École Centrale aurait vocation à fédérer l'ingénierie au niveau de l'établissement expérimental qui pourrait être construit* ». J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette assertion et ce que vous sous-entendez par fédérer l'ingénierie, est ce que toute la partie ingénierie de l'université devrait passer sous l'égide de l'École Centrale ?

M. AVRILLIER : Il existe déjà aujourd'hui une très belle association entre l'Université et l'École Centrale. C'est quelque chose de très fort qui permet de travailler ensemble. Ma vision c'est que cela a plutôt permis de confirmer les collaborations qui étaient déjà en cours entre nos établissements en matière de recherche et de formation. Aujourd'hui, l'opportunité c'est d'aller plus loin que simplement une association entre deux établissements et que, créer un nouvel établissement expérimental. C'est beaucoup plus fort et beaucoup plus puissant en terme de capacité de collaboration et notamment avec cet élément majeur que nous retrouvons dans le plan d'actions NExT qui est que nous allons construire ensemble une stratégie commune. Une stratégie commune de recherche, de formation, d'innovation, également sur les sujets de fonctionnements de nos établissements. Nous allons un cran plus loin, en matière de rapprochement, de nos destins et de nos stratégies,

de la manière dont nous voyons le développement de nos établissements et la convergence future de nos établissements. C'est beaucoup plus important et c'est aussi sur ce niveau d'ambition que nous sommes attendus aujourd'hui pour un Projet comme NExT, une simple association ne serait pas suffisante. Sans rentrer dans le détail de ce que nous voulons construire et de ce que nous proposons de construire aujourd'hui dans le plan de NExT, il est proposé que chacun conserve le pilotage de ces formations, de ses moyens, mais qu'au sein d'une entité concrète qui s'appelle une « graduate school », nous réfléchissions ensemble à l'évolution de notre offre de formation dans les différents domaines et que nous ayons cette mise en cohérence, se développement conjoint de notre offre de formation Master/Doctorat et notamment sur les thématiques sur lesquelles nous sommes les plus attractifs, les plus visibles au niveau national et international.

Dans le plan d'actions il est proposé 4 graduate schools, 4 thématiques qui sont des grands champs de thématiques d'action de nos établissements. Nous proposons sur chacune de ces thématiques qu'il y ait un établissement qui soit un peu plus en charge d'animer la réflexion et de veiller à ce que nous atteignons les objectifs que nous nous fixons ensemble. Ce qui est en réflexion aujourd'hui, c'est que sur le sujet de l'ingénierie, l'École Centrale est ce rôle d'animation de la réflexion commune, de même, que sur la Santé cela pourra être plutôt les collègues qui sont aujourd'hui en charge des volets biologie et Santé, etc..., sur la partie matériaux, les collègues du côté du pôle Sciences et Technologie. C'est un peu une répartition des rôles qui est vraiment soft, c'est à dire que nous allons mettre ensemble notre stratégie, nous allons la construire ensemble et un des établissements qui est un peu plus en charge d'animer le travail collectif, sachant que ces graduate school ont une gouvernance collégiale. L'ensemble de pilotage de ces graduate school c'est quelque chose qui dans le dossier Triton s'appelle un « *bord of studie* », un comité de pilotage, dans lequel figure tous les établissements, toutes les composantes qui portent des formations et des laboratoires qui portent des formations dans ce domaine d'action et avec une représentation et une décision collégiale sur la manière dont nous souhaitons faire évoluer notre offre de formation Master/Doctorat dans ce domaine.

Mme DRONNEAU : Pourquoi ne pouvons-nous pas déjà être plus forts ensemble alors que manifestement il y a une certaine volonté à vouloir travailler ensemble ? Pourquoi faut-il une structuration comme l'établissement expérimental ou l'université doit renoncer pour en arriver à enfin travailler avec vous École Centrale et d'autres établissements ? Qu'est-ce que va rapporter réellement cet établissement expérimental ? Pourquoi en arriver là et pourquoi n'avons-nous pas été capables de le faire avant ? J'ai un doute sur la réalité de la volonté de travailler ensemble, s'il nous faut un cadre aussi stricte, on nous force la main pour travailler ensemble de cette manière.

La PRESIDENTE : Je réponds dans un premier temps et, M. AVRILLIER complètera. M. AVRILLIER l'a dit, nous voulons aller plus loin. Cela n'engage que moi, mais j'avoue que la distinction Université/grandes Ecoles qui est quand même franco-française m'a toujours interrogée. Nous avons une opportunité historique de repenser cette distinction, de faire évoluer réellement, profondément le paysage de l'ESR en France. Il faut resituer cela dans l'histoire de l'ESR et dans ce qui a conduit à un moment donné à dissocier effectivement l'Université/Grandes Ecoles, c'est cela qui se joue au niveau national. Il faut vraiment se saisir de cette opportunité et encore une fois, ce qui est intéressant dans la démarche mise en œuvre, c'est que nous pouvons le faire à notre façon, progressivement et par étapes. C'est bien dans cette trajectoire que nous nous inscrivons et que s'inscrit le projet que nous portons avec vous et que nous allons être amené à construire, à déployer au fur et à mesure. Cette étape est essentielle. Si nous sommes simplement associés, la question est, est ce que restons chacun chez soi et nous faisons de temps en temps des choses ensemble ou est-ce que nous créons une maison commune ? C'est finalement cela la question posée. Je suis convaincue que pour l'ESR au niveau national, il faut créer une maison commune.

M. AVRILLIER : Je partage complètement ces propos. Je reviens sur le fait que le projet sur lequel nos établissements travaillent collectivement depuis quelques années. Nous pouvons assumer le fait que nous avons eu des itérations pour essayer de trouver la meilleure manière de le faire. Effectivement, il y a eu des itérations

précédentes qui n'ont pas permis d'aller jusqu'au bout de la démarche. De mon côté, pour ce qui concerne Centrale, j'assume, nous aurions préférés y arriver du premier coup, mais cela n'a pas été possible. Aujourd'hui, nous avons une fenêtre de tir qui nous permet de proposer cette nouvelle version du projet sur lequel nous avons un bon niveau de confiance, et cette fois nous sommes sur des modalités qui nous paraissent efficaces et notamment parce qu'un certain nombres de choses que nous proposons ont déjà été testées sur d'autres sites, ailleurs en France et ont montré que cela fonctionnait.

Nous sommes partis d'une feuille blanche, en créant un nouveau modèle qui n'existe nulle part. Nous sommes maintenant un peu à un an de l'échéance de la labélisation NExT, et nous pouvons nous appuyer sur le retour d'expérience d'un certain nombre d'autres sites. Nous pouvons trouver des solutions pour le faire de manière équilibrée et c'est ces solutions que nous avons repris pour une partie dans le projet.

Mme CARPY : Vous avez évoqué les graduate school, pour l'instant au niveau de l'établissement, il y a un projet qui a été accepté « Triton ». Actuellement, il existe dix graduate programmes, certains sont vraiment ciblés sur l'industrie du futur et santé du futur mais d'autres, 1/5^{ème} qui ne sont pas dans cette optique. Comment NExT 2, qui est une étape, pourra aider justement l'École Centrale ou les autres établissements qui souhaitent nous rejoindre à aider au déploiement de ces graduate school et comment vous voyez l'insertion de l'École Centrale au sein de ces graduate schools ?

M. AVRILLIER : C'est quelque chose de majeur dans l'évolution de nos établissements et dans l'évolution du paysage académique, universitaire, cette création de cursus de Master/Doctorats d'excellence sur nos thématiques sur lesquelles nous sommes les plus reconnus, au niveau national et international. Il est très clair, dans un projet comme celui-là que nous avons vocation à le faire ensemble et du côté de l'École Centrale, nous serons très heureux de le faire avec tous les partenaires de NExT. Il y a une question de calendrier qui fait que le projet a été monté à une période où ce n'était pas possible de le faire ensemble. Maintenant nous pourrons et nous le ferons ensemble. Tout l'intérêt c'est justement que chacun puisse apporter ces forces académiques, scientifiques, pédagogiques dans un projet comme « Triton ». Aujourd'hui, pour avoir participé dans mes anciennes fonctions, au montage du projet « Triton », ce montage et la cartographie des graduates programmes s'appuient essentiellement sur les forces de l'Université, du CHU et de l'INSERM, acteurs qui ont montés le projet à cette époque et en ajoutant les forces de Centrale Nantes, nous arrivons à la fois sur des graduate programmes encore plus forts sur certaines des thématiques qui sont proposées et sur la possibilité de proposer d'autres thématiques qui correspondant davantage peut-être au forces scientifiques de l'École Centrale, par exemple le génie océanique, ou certains travaux qu'il peut y avoir sur la robotique, la mécanique, etc.. Cela va venir étoffer encore plus l'offre de graduate programmes que nous allons pouvoir proposer dans le cadre de ce projet.

Mme DAVID : Je vous remercie d'être venu discuter avec nous. Je suis sensible à la question des inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche, c'est un problème de fond, lié notamment à sa structuration. Le discours que vous portez, Monsieur le directeur et Madame la présidente, sur la fin des inégalités dans la restructuration, nous l'avons déjà entendu sur les services publics depuis les années 1980. Celles et ceux qui ont voulu mettre fin aux inégalités ont souvent mis en péril le service public. Je ne vous fais pas ce procès d'intention. Je me pose la question, puisqu'il s'agit de repenser l'enseignement supérieur et la recherche, pourquoi il faudrait se précipiter, qu'elle est l'urgence puisque si c'est un projet de transformation de fond, et nous ne pouvons que porter cette idée de transformer l'ESR vers plus de service public, qu'elle est l'urgence ?

Evidemment, ce projet-là, mettre fin aux inégalités, ce n'est pas lié au quelques millions de NExT, même si nous ne cracherions pas dessus. Pourquoi le faire par rapport à NExT ? Si c'est un projet beaucoup plus ambitieux, qu'elle est l'urgence ? J'y vois une contradiction.

Les graduate school sont des formations d'excellence qui concurrencent les formations type master et elles de la concurrence externe entre nos établissements. Nous viendrions créer une concurrence interne à l'intérieur de

l'établissement expérimental et donc nous remplacerions cette concurrence externe par une concurrence interne. Ce sont des formations très sélectives et dont les tarifs sont déréglementés. Je me demande en quoi cela pourrait mettre fin à la concurrence et aux inégalités dans l'ESR dont vous voulez parler.

J'ai une dernière question pour M. AVRILLIER, est ce que l'École Centrale sortira de l'établissement expérimental, à la fin des financements NEXt ?

LA PRESIDENTE : Concernant l'urgence, le projet date de 2017, pour rappel, le label a été obtenu en 2017. Il y a un calendrier particulier sur le plan d'actions, nous y reviendrons, pour autant prenons le temps d'en discuter et nous aurons d'autres temps d'échanges et de discussions. Nous ne pouvons pas dire que le projet, nous l'avons soudainement, depuis le mois de juillet et notre élection, mis sur la table à la surprise générale. Il y a quand même eu de nombreux débats, notamment au sein de l'Université et également à l'École Centrale et de plus en plus et je m'en réjouis. Je ne pense pas que nous puissions dire que nous sommes face à un projet qui surgit d'un seul coup. Nous avons encore du travail, mais nous l'avons dit, nous nous inscrivons dans une trajectoire, nous franchissons des étapes qu'il est important de franchir. La question est, est ce que nous faisons ce projet avec les moyens de l'Isite ou pas et c'est l'enjeu du vote du plan d'actions. Nos conseils d'administration se prononceront le 16 octobre prochain.

M. AVRILLIER : S'agissant des graduate school, j'entends beaucoup le mot concurrence dans votre question et je ne me l'approprie pas du tout. Les graduate school sont ici pour créer de la coopération justement pour faire en sorte que des acteurs qui travaillent séparément aujourd'hui, travaillent ensemble demain et éventuellement ensemble sur la même offre de formation dans un certains nombres de domaines, et sur lesquels nous serons plus forts en travaillant ensemble. C'est vraiment un projet de collaboration et non de concurrence. Pour le modèle économique, ce qui se pratique aujourd'hui, comme à l'École Centrale, c'est que le modèle payant en terme de droit d'inscription ne s'applique qu'aux étudiants internationaux, hors union européenne, pour exemple « Triton », dans lequel ce public a vocation à représenter à peu près 1/3 des effectifs des graduate programmes. Vous avez 2/3 des étudiants nationaux ou européens qui eux vont suivre ces programmes dans les mêmes conditions que les programmes aujourd'hui. Un des objectifs de cette initiative c'est de décloisonner et de faire se rencontrer nos publics et que dans un même graduate programme, nous puissions avoir ensemble des étudiants de master, des élèves ingénieurs de l'École Centrale et de Polytech Nantes, parfois des étudiants en médecine, des élèves architectes.

Pour répondre à la dernière question, l'École Centrale ne fait pas ce projet pour l'argent de l'Isite, nous le faisons parce que nous pensons qu'il y a des choses à construire en commun, nous pensons que la stratégie de nos établissements, en tout cas au sein de Centrale, mais je crois que c'est partagé, passe par ce rapprochement et ce travail conjoint et cette stratégie commune que nous souhaitons faire. Il y a un label Isite, c'est bien pour la reconnaissance. Il y a des financements qui vont nous permettre d'accélérer le lancement de cet établissement expérimental et un certain nombre de projets mais ce n'est pas la raison première de cette initiative.

LA PRESIDENTE : M. AVRILLIER siège comme invité permanent au conseil, je propose que nous prenons d'autres temps, plus longs à d'autres moments pour discuter.

POINT 1 – PLAN D' ACTIONS NEXt2 – DISCUSSIONS ET DEBAT

LA PRESIDENTE : Je porte dans le cadre du projet politique que nous défendons avec les élus de Notre Université Demain, la volonté de créer Nantes Université au cours de ce mandat. Ce projet est un projet d'établissement, un projet de rapprochement des écoles, des universités, des organismes de recherche, du CHU. C'est un projet, un nouveau mode de fonctionnement de l'Université, moins centralisé.

L'enjeu de ce plan d'actions, sur lequel vous aurez à vous prononcer le 16 octobre prochain, c'est de savoir si nous allons avoir des moyens supplémentaires pour mener à bien ce projet ou non. L'objectif étant de montrer à l'Etat que nous revenons dans la trajectoire sur laquelle nous nous sommes engagés dans le cadre de l'Isite. Le texte qui vous a été communiqué, est un document de travail, « une V0 », un document non finalisé, précisément pour que nous puissions l'amender au regard des remarques formulées par nos élus.

Dans ce cadre, nous rencontrons toutes les instances depuis une semaine. M. AVRILLIER fait la même chose de son côté. L'idée est de pouvoir partager ces éléments pour enrichir le plan d'actions. Vous avez également eu connaissance du dossier « Triton » qui vous a été communiqué, qui complète, en quelque sorte le dispositif. J'en profite pour vous dire que j'ai demandé au Service Universitaire des Langues, qu'une traduction en français du dossier soit réalisée. Elle sera mise à disposition de tous, dès que possible.

Sur le fond, ce plan d'actions, je le prends comme une opportunité. Une opportunité sur la méthode, d'échanger avant d'avoir la version finalisée, même si le calendrier imposé par l'Etat est serré, mais sur le fond c'est l'occasion de se dire ce que nous voulons pour le projet. Quel sens nous voulons lui donner, quelle valeur nous voulons lui associer. Nous sommes dans un document qui est une première étape, dans une trajectoire où nous voulons poser des principes, des valeurs qui vont servir de base au travail conduit par la suite.

Pour organiser ces échanges et ces discussions, j'ai saisi la mission démocratie universitaire. M. LECLERC anime ces réunions et assume le compte-rendu des échanges, des propositions d'amendements, qui seront portées à votre connaissance et à celles des établissements impliqués dans le projet, évidemment Centrale Nantes, l'INSERM, le CHU, mais aussi l'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole d'architecture et l'IRT Jules Verne.

M. LECLERC : Deux éléments de précisions. Rappelons qu'en raison de la contrainte que pose l'Etat en terme de calendrier du vote du plan d'action pour le 16 octobre, l'ensemble du processus de consultation de la communauté est coupé en deux morceaux. Un premier morceau que nous verrons aujourd'hui, c'est la consultation de toutes les assemblées élues de l'université, mais également la conférence des directeurs d'unités, de composantes et la conférence des directeurs de laboratoire de recherche. Ce processus, sera terminé lundi.

Ensuite nous moulinons l'ensemble des compte-rendus avec une possibilité pour l'ensemble des personnes d'envoyer éventuellement des amendements directement pour un arrêt du processus au 30 septembre. Tout sera écrit dans le compte-rendu. Au-delà du 16, si le plan d'actions est voté, nous entrerons dans le plus lourd et le plus dur. La discussion collective à l'échelle de la communauté de l'Université sur Nantes Université et ses statuts. L'échéance a montré dans les différentes réunions faites, qu'il y a relativement peu de points qui sont directement liés au plan d'actions et en revanche, énormément de points liés à Nantes Université. Les deux ayant un lien mais avec une certaine autonomie entre les eux.

Concernant la proposition faite dans le courrier par la présidente, qui est d'avoir la possibilité à la fois de proposer des amendements à ce texte et également de proposer des points de vigilance ou des points de réflexion sur la suite qui est beaucoup plus lourde que la construction de Nantes Université, je rappelle que matériellement, ce que nous faisons, c'est que dans toutes les réunions nous établissons un compte-rendu, pas un *verbatim*, nous nous bornons à repérer les principales questions et idées qui sortent et les principales réponses faites. Vous retrouverez l'ensemble des amendements.

M. ROUSSEL : Je vous remercie de me donner la parole à ce moment du débat, puisque la réunion des maires de Nantes Métropole à lieu dans quelques instants, je vais devoir vous quitter. Il me paraissait important de saluer le travail engagé sur ce plan d'actions, la capacité des uns et des autres à rebondir, à reprendre les échanges, c'est un dossier important pour la métropole nantaise. Un dossier, pleinement cohérent avec la démarche Campus Nantes, le schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de recherche.

Evidemment, cela a fait l'objet d'un soutien financier de la métropole. Je tenais à souligner que nous considérons essentiel ce lien entre établissements, ce projet commun partagé, ce travail entre les disciplines, les filières. C'est

important pour l'emploi des jeunes, pour la formation tout au long de la vie, pour les métiers de l'avenir et pour le développement économique du territoire. Il faut avoir conscience que nous sommes dans une situation économique complexe. La métropole nantaise est plutôt un territoire dynamique et la filière de l'industrie de l'aéronautique est en crise, donc nous ne sommes jamais à l'abri d'évolutions et de crises et notre travail c'est d'anticiper. C'est vrai que nous avons besoin que les établissements d'enseignements supérieurs et de recherche collaborent de manière intensive. C'est un projet important pour nous, parce que nous partageons les sujets d'avenir, l'industrie pure, la santé pure. La métropole mise beaucoup sur ces filières pour assurer cette dynamique dans les prochaines années avec déjà des projets qui sont conséquents mais nous devons encore approfondir ces sujets. Ce qui fait que nous comptons sur cette démarche pour faire en sorte que les discussions se poursuivent et aboutissent pour que ce projet puisse enfin être connu.

Mme JOLLIET : Je voudrais m'exprimer comme élue de Notre Université Demain pour dire que j'ai à cœur de défendre ce projet d'établissement. J'ai à cœur de soutenir le projet tel qu'il a été construit depuis ce départ. En tant qu'ancien membre du conseil d'administration, je veux dire que l'innovation c'est une réponse aux défis auxquels notre société est confrontée et que le projet NExT 2 est un accélérateur transformant de notre formation, de notre recherche, sur deux domaines d'expertises et nous permet d'exhausser notre reconnaissance internationale, notre visibilité mais dans des domaines variés : les langues, sciences et technologie, santé, et bien d'autres domaines, notamment en sciences humaines et sociales.

L'Isite nous apporte des moyens, mais des moyens de manières très différentes pas seulement directement de manière sonnante et réverbérante, il nous permet de candidater à des appels à projets complémentaires, européens, internationaux auquel nous n'aurions pas le droit sans cela. Ces appels à projets, enrichissent notre capacité de transformer notamment notre pédagogie. Cela nous permet d'autoriser des partenariats publics/privés, porteurs de réalisations innovantes permettant la transformation de l'établissement. Ce projet constitue donc un remarquable levier qui nous permet de diffuser les connaissances de l'université et que voulons-nous d'autre avant cela. Nous ne faisons pas le projet pour l'argent de l'Isite, certes, mais nous avons besoins de moyens, de moyens rapides.

M. CORREARD : Mme JOLLIET a parlé d'une perspective d'aller un peu plus loin et de savoir comment se mouvement s'inscrit dans une vision, une ambition plus large. C'est intéressant, ce qui est vraiment enthousiasmant dans le projet NExT, c'est que nous proposons une ambition collective à tous les membres qui visent à sortir d'une confusion. La confusion entre l'excellence et l'élitisme. A mon avis, cette confusion peut générer des réticences aussi bien dans l'Université que dans une institution comme l'École Centrale et c'est assez remarquable que l'École Centrale soit sortie de cette idée que l'élitisme et l'excellence doivent être réservées à peu de personnes. L'élitisme ou le malthusianisme n'ont jamais favorisé l'excellence et je pense que l'enseignement supérieur en France en a beaucoup souffert. Notre ambition devrait être d'avoir une université élargie, renforcée par les établissements composantes et qui encourage tous ses membres à atteindre l'excellence dans de nombreux domaines. C'est vrai que le projet d'Isite met l'accent sur deux d'entre eux, mais nous pouvons peut-être le concevoir comme un levier pour aller vers une grande ambition qui serait de devenir une université pluridisciplinaire de rang mondial. Cela passe par des établissements composantes forts, des pôles forts, quatre pôles forts et je pense qu'aucun ne devrait être oublié. C'est un souci de beaucoup d'entre nous et si au fond nous sommes d'accord sur cette perspective, si nous prenons le projet par en haut, il génèrera l'adhésion plutôt que des réticences parfois liées à des préjugés ou des aprioris.

M. LOUARN : Je voudrais confirmer que le Groupe Ensemble n'est pas opposé à la reconnaissance de l'Isite pour l'Université, nous en sommes très fiers, nous y avons tous contribué ainsi qu'au label d'excellence. Ce serait mauvais joueur que de s'y opposer. Nous ne sommes pas contre non plus des financements externes qui pourraient venir soutenir notre travail, l'université en a besoin. Par contre, là où nous nous interrogeons et je rebondis sur la dernière intervention, sur cette notion que l'argent va aller essentiellement sur deux gros axes de

recherche de l'université qui sont l'industrie du futur et la santé du futur. Ils sont très loin d'englober la totalité des 37 000 étudiants et des 4000 personnels de l'université. Notre inquiétude, c'est de savoir de quelle manière cet argent va arriver, va pouvoir bénéficier à tous, car nous estimons que l'Isite c'est nous tous qui l'avons obtenu et pas uniquement l'École Centrale et la Santé. Comment vous allez répartir cet argent ?

Un deuxième point, si effectivement vous nous assurez que tout le monde pourra en bénéficier, non seulement l'argent de l'Isite mais de tout l'argent qui va arriver à côté parce que l'argent appelle l'argent. C'est à dire que l'Etat va mettre un euro, la Région un euro. Finalement nous allons concentrer tous les moyens sur quelques activités d'excellence, et nous sommes très contents qu'ils en bénéficient, sans jalousie aucune, mais une inquiétude que derrière d'autres s'appauvrissent considérablement, voir disparaissent. D'ailleurs la question peut se poser aussi par rapport aux formations de master qui vont être développées. Nous voyons bien qu'il y a certaines thématiques qui vont être phares et des formations qui ne rentreront pas dans les graduate schools.

La PRESIDENTE : M. GRASSET répondra sur les graduate schools. S'agissant des 2 axes au cœur des Isite, c'est la logique des Isites d'identifier des axes de spécialisation mais l'établissement expérimental que nous allons proposer de créer, sera pluridisciplinaire et cette dimension est intégrée dans l'Isite.

D'abord l'industrie du futur et la santé du futur soulèvent des questions de CHS extrêmement fortes et de plus en plus fortes me semble-t-il. Sur ce volet, je pense qu'il y a des éléments qui sont importants. Je vais vous donner un exemple très concret : Dans l'Isite il y a un volet « work package » qui concerne la vie de campus. Dans la vie de campus cela a été stoppé au regard de ce qui s'est passé à l'automne dernier, mais Nous avions prévu par exemple de financer des résidences d'artistes avec l'école des Beaux-arts. Nous avions prévu de financer une thèse en sociologie sur le sentiment d'appartenance à l'université qui est un sujet très peu travaillé sur le plan scientifique. Vous voyez que nous sommes bien au-delà des thématiques industrie et santé du futur. NExT finance, dès à présent, un dispositif qui profite à l'ensemble des collègues, c'est le centre de développement pédagogique. Nous l'oublions car il est là depuis quelques temps déjà et que nous nous en sommes déjà bien emparé. Il y a des axes mais nous voyons déjà que nous pouvons, grâce à l'Isite, aller au-delà de ses projets, de ces axes et que c'est bien tout l'établissement qui peut en profiter.

M. GRASSET : Je parle en tant qu'animateur de l'équipe projet qui a travaillé sur le projet « Triton ». Depuis le début, notre souci a été de se demander comment allons-nous faire pour que ce projet, qui doit démarrer sur les axes santé/industrie car c'est la commande de l'Etat sur le PIA, pour répondre à l'appel à projet. Comment allons-nous faire pour élargir à terme, au-delà des axes thématiques, très focalisés santé et industrie. Vous avez une partie de la réponse déjà dans le projet lui-même parce que sur les 10 graduate programmes validés par le jury international, vous en avez deux qui ne sont pas sur la santé et l'industrie, un en linguistique et un en planétologie.

Notre objectif était extrêmement clair, il n'y aura pas 100% de nos formations de niveau graduate, niveau au-dessus de la licence, qui seront transformés en graduate programme. Beaucoup de nos formations doivent rester au niveau Master du M1 jusqu'au D3, c'est très clair et cela a toujours été dit. Pour autant, nous savons que sur l'ensemble des disciplines, beaucoup de nos formations méritent d'être mieux adossées à leur laboratoires de recherche et de pouvoir offrir cette formation de graduate programme. « Triton », ne peut pas l'offrir, les budgets ne sont pas disponibles pour cela. Triton c'est le 1^{er} pas. Nous y allons pas à pas, et quand ce pas sera franchi, nous sommes tous conscients du fait que la suite c'est d'ouvrir. Il faut nous laisser le temps, cela ne sera possible qu'avec le budget qui nous sera octroyé si NExT 2 passe. Ce sont des budgets conséquents, vous avez pu le voir dans le dossier Triton le coût des formations graduate. Demain, nous développerons où les laboratoires méritent d'avoir une formation adossée et cela va dans les deux sens bien sûr. Nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui, mais encore une fois, je crois que vous avez dans Triton la démonstration du fait que nous n'avons pas volontairement focalisé le dossier uniquement sur les formations en santé et en industrie du futur.



Mme HOUEL : Je réponds à M. LOUARN, par rapport à la concentration des moyens et sur le sujet de la Région, que je représente. Effectivement, la Région soutient fortement le projet, le soutient financièrement. La Région a toujours soutenue, les projets industrie du futur et santé du futur, mais l'ensemble de la politique régionale ne se limite pas à l'Isite. J'ai eu l'occasion de le présenter la semaine dernière. Je vous donne quelques exemples. Nous avons l'ambition de faire un plan campus régional, à l'image de ce qui a été fait sur le plan campus national, duquel nous étions exclus nos établissements. Ce n'est pas dédié exclusivement à la santé du futur ou à l'industrie du futur. Vous savez qu'il existe un certains nombres de dispositifs, d'équipements, de soutien à des thèses, qui restent et qui ne seront pas diminués du fait de la présence de l'Isite. Autre exemple, nous souhaitons mettre en place des chaires « territoire d'avenir » sur des sujets de société : la qualité de l'eau par exemple dans lequel seront embarqués des disciplines très différentes et c'est l'objectif avec un travail de toutes ces disciplines, en particulier sur les sciences humaines et sociales. Il n'y a pas du tout d'exclusivité, en tout cas de la politique régionale. Ce n'est pas le sens de notre soutien à l'Isite.

M. DELALEU : Je voulais apporter un éclairage rapide de l'engagement d'un EPSC comme l'INSERM et le partager avec vous. L'INSERM Nantes, est l'un des 15 sites majeurs identifiés dans le cadre de notre stratégie 2020/2030 et le seul site aujourd'hui où nous nous sommes engagés dans la construction de l'université. Nous nous engageons complètement à l'échelle du territoire. Il existe une 15ème d'Isite et d'Idex à l'échelle nationale, pour que vous mesuriez bien, l'engagement est tout à fait original et unique à la fois par rapport à Nantes et notre statut de fondateur. Fondateur cela veut dire que depuis 2/3 ans, nous sommes engagés dans la construction de l'université. Nous défendons cette position dans l'instance de l'université ce qui pour nous est un engagement auquel nous tenons car nous croyons à ce projet. Nous souhaitons à travers cet engagement apporter notre plus-value, en tant qu'établissement national et international.

Concrètement, nous souhaitons apporter un certain nombre d'éléments qu'aujourd'hui aucun acteur ne peut apporter au site de Nantes et en particulier à l'université. Je pense à la dimension internationale. Nous avons aujourd'hui la capacité dans le cadre de la santé d'apporter des collaborations avec la Harvard médecine school ou l'université de Singapour, dans le cadre du projet d'université européen, l'université de LEIDEN, cette dernière c'est impliquée parce que l'INSERM y était impliqué. Sur le plan santé, thématique majeure, l'environnement qu'il y a ici à Nantes est totalement atypique et très porteur. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus la créer uniquement à partir d'un biologiste, un chercheur seul. Il a besoin de l'enseignant, il a besoin du médecin, du CHU, de l'ingénieur, l'École Centrale et d'un chef d'entreprise également. Aujourd'hui, c'est tout un collectif qui doit réunir, coaguler pour pouvoir obtenir ces ruptures dans le domaine de la recherche sachant que la demande politique et la demande sociale est très forte. Les enjeux de santé sont majeurs.

Dernier point, sur la dimension collective du projet. Les concertations engagées à l'Université de Nantes et à Central Nantes, de mon côté j'ai présenté le projet à tous les agents INSERM. Cette dimension collective est aussi à l'échelle du territoire, c'est la vocation de l'Isite. Sur ce projet de NExT 2, nous réunissons tous les acteurs majeurs, toutes disciplines confondues dans lequel, il est polarisé autour de l'université de Nantes. C'est pas tant l'engagement de l'INSERM mais le projet en lui-même qui est tout à fait unique et original. Je connais les autres projets Isite et Idex à des chaînes nationales. Il faut mesurer cette promesse mais également cette opportunité qu'il ne faut absolument pas rater aujourd'hui.

La PRESIDENTE : J'en profite pour remercier très sincèrement et publiquement l'INSERM et également le CHU pour leur soutien permanent à ce projet depuis le début, y compris dans les moments les moins faciles. Ce remerciement s'adresse aussi aux collectivités, c'est vrai que même dans les moments les plus compliqués, ce soutien a toujours été extrêmement fort. Dans la manière dont nous pouvons le porter auprès de l'Etat et c'est grâce à ce soutien que nous pouvons aujourd'hui avoir cette discussion et avoir la possibilité de revenir dans la trajectoire et donc de sauver l'Isite. S'il n'y avait pas eu ces soutiens, nous n'aurions pas aujourd'hui cette discussion.

Mme SAMI : Je regrette que le directeur de l'École Centrale ne soit plus présent, mais je tiens à dire que nous pouvons très bien partager cette ambition du décloisonnement, néanmoins je suis d'accord qu'il faut construire cela petit à petit mais il faut que cette ambition soit réellement partagée.

Il y a un passif dans ce projet et force est de constater que quand l'École Centrale devait être plus ou moins incluse dans l'établissement expérimental, nous avons bien vu la frilosité de l'École Centrale. Par ailleurs, nous pouvons avoir des doutes sur l'ambition partagée. A la lecture du document, nous nous rendons compte qu'en réalité l'École Centrale va garder complètement toutes ses prérogatives, absolument toutes. L'École Centrale garde sa personnalité propre, elle garde ses statuts, elle va discuter directement avec le ministère et en réalité, en regardant de plus près, il va y avoir un établissement expérimental qui est censé avoir inclus l'École Centrale, les autres sont associés. Ce n'est qu'un greffon qui vient juste pour pouvoir dire que nous allons pouvoir construire l'établissement expérimental. Pour ce qui concerne cette ambition et ces volontés partagées, permettez-moi d'avoir des doutes.

Nous parlons d'université de rang mondial, je vous fait remarquer que l'université de Nantes est déjà de rang mondial. Nous avons un certain nombre de laboratoires qui ont des collaborations internationales qui sont extrêmement importantes. Nous n'avons pas attendu l'établissement expérimental pour travailler avec d'autres, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour avoir cette ambition internationale. Tout ce qui ne vient pas de la base ne mènera nulle part. Tous ces beaux discours sur l'internationalisation, sur l'excellence, sur le fait de travailler ensemble, nous l'avons déjà entendu pour l'UBL. Le projet est là depuis 2017 mais à quel moment est ce que le projet a été complètement partagé ? Est-ce qu'il y a eu des enquêtes au niveau des personnels ?

Parlons démocratie. J'ai cherché partout ce que c'était le projet « Triton ». Je ne le sais toujours pas, car le document est arrivé avant-hier et il m'a été impossible de le lire. Un autre point, nous sommes quand même dans une rentrée extraordinaire, qui sort de l'ordinaire. Cette rentrée est extrêmement difficile et il nous a demandé voter un texte qui change complètement la structuration de l'université, c'est très important, dans ce contexte où il est très difficile d'avoir des discussions avec les collègues, très difficile de faire des amphes, d'avoir le temps d'aller en discuter. Je demanderais que la présidence ou la mission démocratie prenne en charge une question ou deux, et demande aux collègues ce qu'ils en pensent. Nous ne pouvons pas changer la structuration de l'université sans qu'il y est un débat, une discussion.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur les graduate school, en lisant le document, nous voyons qu'il y a une double scission qui se profile. Une première, entre les sciences dites « dures » et les sciences humaines, qui elles n'apparaissent strictement nulle part. La deuxième scission est à l'intérieur même des graduate school entre les domaines de soi-disant d'excellence. Nous n'avons que la partie sur sciences « dure » et santé. Autre chose qui existe aux Etats-Unis et qui commencent à se profiler en France, c'est qu'il va y avoir un scission dans les graduate school Master/doctorats d'excellence qui auront un rôle à part de la partie licence. Pour moi, les master et les doctorats cela commence avant. C'est en licence que nous faisons faire des stages à nos étudiants. Cette formation d'excellence elle commence avant. Si nous regardons un peu plus loin on se dit qu'il va y avoir aussi cette scission, entre des espèces de collèges Licence et puis les autres.

Dans ce document, il y a quand même tous les points clefs des statuts et c'est pour cela que je dis qu'il est très important d'en discuter, même si nous sommes dans une démocratie représentative, nous ne pouvons pas prendre des décisions à la place des autres. Nous ne pouvons pas voter dans un contexte aussi particulier et aussi vite, quelque chose qui va changer la structure de l'université.

M. LECLERC : Je veux juste rappeler qu'il est important que toutes les sensibilités qui sont à l'intérieur du conseil d'administration puissent s'exprimer. Il faut absolument avoir un équilibre et respect mutuel. Je vous remercie de faire des interventions plus courtes.

LA PRESIDENTE : Je vais d'abord réagir sur la question du calendrier. Il est serré mais dans le travail que nous menons avec la démocratie universitaire, c'est une première étape. Il nous est imposé par l'Etat au regard de ce qu'il s'est passé l'année dernière avec le vote de l'École Centrale. Nous devons voter le plan d'actions avant le 16 octobre. Nous prenons le temps néanmoins de faire ces débats. Nous lançons la discussion, et nous vous invitons aussi à identifier des points de vigilance pour l'étape suivante. Il y aura à nouveau discussion sur ces éléments. Par ailleurs, ce plan d'actions est accessible à l'ensemble des collègues et étudiants et vous pouvez aussi vous faire le relai de leur remarques. Ils peuvent aussi adresser directement des messages à M. LECLERC. Un certain nombre de messages ont déjà été envoyés.

Sur le fond, je vais essayer d'être synthétique, sur le décloisonnement, l'ambition partagée et le positionnement de l'École Centrale. Vous avez entendu le Directeur de l'École Centrale et je ne vais pas parler à sa place. Je rappelle qu'en juin le conseil d'administration a voté un texte qui affirme la volonté de l'école de revenir dans l'Isite, d'intégrer l'Etablissement expérimental. Au mois de juillet, l'École Centrale a voté, pour un Directeur, ancien membre de NExT et qui porte clairement ce projet. Je pense qu'il n'y a pas d'ambiguïté. Ensuite il appartiendra, c'est le jeu, au conseil d'administration de l'École Centrale de se prononcer. Nous avons vraiment une occasion et une opportunité d'aller au bout du projet avec l'École Centrale. Oui l'École Centrale garde ses prérogatives tout comme l'École des Beaux-Arts et l'École d'Architecture. C'est la nature même du statut d'établissement composante. Ce qui constitue une étape par rapport au fonctionnement actuel, c'est cette notion de stratégie commune. C'est cette idée, que par exemple sur des réponses à des appels à projets nous ne serons pas en concurrence sur le territoire, ce qui aujourd'hui n'est pas le cas sur certains appels à projet. C'est la première étape d'une trajectoire que nous aurons à travailler, à discuter ensemble. M. AVRILLIER l'a évoqué précédemment, les projets doivent venir de la base, d'ailleurs NExT finance les projets qui viennent de la base. Ils ont été interrompus l'année dernière mais il s'agit bien de projet de recherche, de formation, proposés par les collègues qui ont été financés.

C'est également un projet d'établissement. Il y a aussi un établissement et il est normal qu'il est des projets et une politique et c'est cela que nous portons, que nous proposons et il appartient aux élus de décider s'ils s'insèrent et s'ils soutiennent ce projet ou pas. S'agissant de Triton, nous aurons un moment de présentation dédié aux administrateurs sur le dossier. Sur le fait que ce serait réservé aux sciences dites « dures », je crois que M. GRASSET y a répondu tout à l'heure. Il y a un projet sur la linguistique et ce n'est que le début. Ce n'est vraiment pas l'idée. Je vais être très claire, il ne s'agira jamais de mettre les licences d'un côté et les Masters et doctorats de l'autre.

Mme DRONNEAU : Une première remarque sur la forme. Quand nous voulons un débat démocratique de qualité il faut d'abord transmettre des informations accessibles, je parle des documents rédigés en anglais. Sur la partie graduate school, j'ai trouvé que nous ne nous mettions pas en position d'accessibilité des informations. Quand nous voulons une démarche d'adhésion, cela pose un problème et peut même être considéré comme un manque de respect. Je sais que ce n'était pas le message que vous vouliez faire passer, puisque vous avez réagi très vite à la demande de traduction. Après, ce document est à destination de qui ? de la communauté universitaire ou à destination du jury ? Effectivement si c'est à destination du jury, ces termes leur parleront plus, par contre si c'est vraiment à destination de la communauté, il faut revoir la copie et expliquer plus clairement ce que sont les graduate school. Personnellement je trouve cela très important.

Une remarque sur le fond. Vous avez répété plusieurs fois que la partie SHS ne serait pas la perdante de ce projet NExT et que nous pourrions en bénéficier d'une manière ou d'une autre. Si nous regardons ce qu'il se passe actuellement, ce n'est pas tout à fait le cas et même déjugé par NExT, prenons le seul master qui était sur le projet NExT, et qui n'a finalement pas été validé et financé puisque des conventions n'ont pas été signées en temps et en heure. Cela passe un message en SHS ou pôle Humanités, très clair, que finalement ce soutien, ces bénéfices de NExT ne sont et ne seront pas acquis. Cela pose alors la question peut-être chez certains enseignants

de comment s'investir dans ce projet sur le pôle Humanités. Il me semble qu'il y ait un préalable, déjà indiqué dans les précédents débats que pour pouvoir aller vers la nouvelle université, il faut déjà résoudre des inégalités profondes qui existent entre les pôles. Si il y a une chose essentielle à rajouter à ce plan d'action, c'est un engagement clair et net de l'Université de Nantes, de faire en sorte de mettre les moyens afin de rattraper les inégalités sur les pôles. Pour le pôle Humanités par exemple, nous n'avons pas besoin d'énormes moyens pour la recherche et la formation en elle-même ne coûte pas chère en terme d'équipement. Par contre, nous sommes très en retard sur des développements, il n'y a pas de service de communication, de partenariat entreprise. Vous avez créé le SPIN, mais vous avez octroyez des moyens temporaires, 2 CDD de techniciens, ce qui ne suffira jamais, pour réussir à avoir un véritable appui et aussi convaincre ce pôle que seront mis des moyens pérennes. Cette question existe d'ailleurs à l'échelle de l'Université. Tant que ne sera pas résolue cette question, nous n'aurons pas les préalables pour aller vers une réussite de ce plan d'actions.

LA PRESIDENTE : Sur le dossier Triton, la règle du jeu veux que ce type de dossier soit rédigé en anglais pour le jury, nous n'avons pas le choix. J'ai demandé la traduction de ce dossier pour le mettre à disposition de tous. Je partage totalement la nécessité de trouver une traduction pour ce terme « graduate school, graduate programme ». La réalité, c'est qu'aujourd'hui nous n'avons pas de solution de bonne traduction. Je prends l'exemple des établissements qui ont déjà essayé et parlent d'écoles graduées. Je ne trouve pas cela satisfaisant car cela ne veut pas dire grand-chose de plus que graduate school. Sur le fond, je suis totalement d'accord mais nous nous heurtons à une petite difficulté sémantique qu'il faut arriver à contourner. Nous n'avons pas encore trouvé le bon terme et je ne sais pas si nous le trouvons pour le 16 octobre. Dans les statuts, il faudra bien l'écrire en français.

Sur la question des SHS, il s'agit bien de tous les financements de tous les Masters qui ont été bloqués, pas seulement au niveau des SHS et ils auraient été financés, si il n'y avait pas eu ce qui s'est passé à l'automne dernier. Par ailleurs, NExT a financé d'autres projets, comme le projet SWAG sur le pôle Sociétés. C'est un projet d'études sociologiques de la situation des étudiants. Nous constatons aussi qu'il y d'avantage de projets venant des sciences, de la santé que des SHS. De toute façon, nous réfléchissons dans le cadre de NExT, à d'autres modes d'attributions des moyens, qui ne soient pas forcément systématiquement par appel à projet, parce que appel à projet interne = mise en concurrence et nous savons que cela prend beaucoup de temps et ce n'est pas forcément très efficient. Nous réfléchissons à une manière plus sur contrats, plus sur la durée, sur du pluriannuel, pour donner plus de visibilité aux équipes qui portent les projets. S'agissant des financements récurrents, je ne peux que partager votre souhait qu'ils soient plus importants et nous y travaillons. Cette question a été évoquée avec le recteur. Ce sur quoi je me suis engagée, c'est de travailler en interne à la répartition de nos moyens, effectivement dans une logique d'équité et de transparence, la aussi pour ne plus avoir une approche cloisonnée entre les différentes catégories de personnels d'attribution de postes, etc, d'avoir une vision globale et de trouver des modalités à la fois transparentes, le plus facilement compréhensible par tous, et équitables. Le travail a déjà commencé mais il faudra sans doute du temps pour que nous écrivions une trajectoire, mais c'est bien l'objectif politique auquel je me suis engagée en tant que candidate.

M. GOULLET : Au nom des élus Notre Université Demain, je souhaite rappeler que le projet du nouvel établissement, irrigué par les fonds de NExT, fait partie intégrante et est un des trois axes forts du programme. Remettre en cause, sur les bases mêmes de ce projet aujourd'hui le travail qui est en train de se faire, ne me paraît pas tout à fait raisonnable par rapport au calendrier mais j'entends aussi le besoin d'échanger avec tous nos collègues et de faire qu'il y ait une adhésion la plus forte possible, bien évidemment, aussi pour la qualité de vie. Pour autant, je pense qu'il faut comprendre que ce que nous sommes en train de travailler aujourd'hui et ce qui sera voté le 16 octobre n'est qu'une première étape avant l'élaboration des statuts ou nous serons alors plus précisément dans le sujet, ce qui nous laisse aussi du temps pour nous exprimer et échanger avec les collègues. Nous, en tant qu'élus, notre rôle est aussi d'aller à l'échange avec les collègues. Je tiens avant tout à saluer cet exercice de démocratie universitaire qui se vit pleinement avec une grande qualité.

Sur le fond du projet, je ne partage pas l'image du « greffon », je pense que le fait que chaque établissement préserve son identité est aussi une garantie que nous puissions avancer progressivement sur ce projet et minimiser le risque. Le risque existe, le risque avec l'École Centrale, mais c'est à chacun de s'investir pour que ce projet soit réellement transformant. Je suis confiant, parce que chacun a réellement un intérêt à trouver. Je salue l'écriture du passage sur la gouvernance, il y a réellement un rééquilibrage très fort en notre faveur. Dans une autre structuration, nous aurions pu subir réellement un pilotage fort par l'École Centrale. Certes, il y aura des choses à clarifier autour de l'animation mais c'est aussi à chacun d'être acteur. Le pouvoir est aussi dans les mains des acteurs et c'est à nous de montrer que par notre talent, nous sommes capables d'être réellement contributeur et de prendre le pouvoir.

Je pense qu'il faut dissiper un certain nombre de craintes, notamment, sur l'ingénierie. Nous avons et vous l'avez souligné, des chercheurs, des équipes très reconnus. Aujourd'hui par exemple au sein du laboratoire S2N dans le domaine de l'intelligence artificielle, nous arrivons à converger, à travailler ensemble et ce n'est qu'un début. Nous avons vu les succès récents, notamment le projet « Triton » qui nous permettent de prendre confiance et de ne pas non plus subir une gouvernance qui s'imposerait. Je tenais à exprimer ce point de vue, maintenant il faut aussi que nous soyons très vigilant et acteurs de ce changement.

M. BEN HAMAD : S'agissant des graduate school, est ce que nous allons mettre en place des critères de sélection par rapport à ce que l'École Centrale veut mettre en place et est ce qu'il y aura un autre critère de sélection par rapport à tout ce qui est financement ? Est-ce que les graduate school seront payants pour les étudiants ? J'ai échangé avec un doctorant de l'IUT de Saint Nazaire, par rapport au programme NExT, il y a certaines disciplines qui ne vont pas s'inscrire dans le programme, comme le génie civile, le génie logistique transport est ce que cela veut dire que ces disciplines seront amenées à disparaître ?

LA PRESIDENTE : Non, elles ne disparaîtront pas plus que la propriété intellectuelle par exemple, que j'ai pu enseigner à la faculté de droit et qui de manière évidente, n'a pas de lien avec la santé du futur ou l'industrie du futur. Nous sommes et nous resterons un établissement pluridisciplinaires. La réponse est très claire. Sur les graduate school, les frais d'inscriptions seront les même que pour un étudiant qui s'inscrit dans un Master. C'est national, fixé par le ministère, il n'y aura donc pas de tarif propre au graduate programme.

M. AVERTY : Sur la partie sélection, les Masters sont déjà sélectifs actuellement et je vous garantis que les conditions pour accéder à certains masters sont drastiques, la sélection est forte. Nous essayons de faire en sorte d'avoir une offre qui permette l'accès à un maximum d'étudiants titulaires d'une licence mais il y a aussi des contraintes derrière et les collègues le font régulièrement sentir, sur la capacité de trouver des stages, l'employabilité des étudiants à la sortie des masters. Nous avons aussi cette responsabilité, c'est un équilibre à trouver. Globalement cela ne changera pas le mode de recrutement des étudiants. Peut-être que si c'est formations deviennent de plus en plus attractives la sélection ce fera.

Mme DAVID : La rentrée a été extrêmement difficile et j'ai mis du temps avant d'ouvrir le document plan d'actions NExT 2. Avant de l'ouvrir, je me suis imaginée, comme un cadeau que nous mettons du temps à déballer, que cela parlait de NExT 2. Quand je l'ai ouvert, je me suis rendu compte que non. Il ne parle pas de l'Isite mais de l'établissement expérimental. Je le signale parce qu'il reste une énorme confusion et nous avons bien compris pourquoi il y a une confusion entre l'établissement expérimental, ne plus être une université et qui nous engage à long terme et l'argent de l'Isite. Nous avons entendu les arguments, que c'est un moyen d'avoir de l'argent, l'argent attire l'argent, etc... Nous à Ensemble, nous continuons à dénoncer cette volonté de casser l'université et de créer un établissement expérimental pour obtenir l'argent de l'Isite, même si nous n'ignorons pas les difficultés financières, pour les vivre au quotidien, dans nos services, nos composantes, nos formations.

Le 16 octobre, nous devons voter le plan d'actions et ensuite nous pourrions discuter des statuts. Mais, il y a des choses dans le plan d'actions qui concernent les statuts. Est-ce que en votant le plan d'action, ces choses sont

décidées, oui ou non ? Si c'est oui, les choses majeures auront déjà été tranchées, donc il n'y a pas grand-chose à discuter après, si ce n'est pas décidé, à quoi cela nous sert de les voter ? Autrement dit, à qui s'adresse cette affaire ? Est-ce que nous faisons croire à l'État qu'il y a des choses qui sont tranchées et en fait, elles ne le seront pas ou est-ce que nous essayons de faire croire aux collègues qu'il y aura des marges de discussions alors qu'en réalité, il n'y en aura plus. Je veux signaler aussi, que ce que nous disent les collègues de sciences et de santé, c'est qu'il y aura des inégalités à l'intérieur de ces composantes. Nous n'opposons pas les SHS avec la santé, l'ingénierie, etc... Ce que nous soulignons c'est que l'argent, de l'Isite notamment, est inégalitaire, y compris au sein des disciplines, au sein même des laboratoires. C'est ce que nous disent les collègues, notamment de santé. Sur les frais d'inscription sur les graduate school, j'ai entendu, Mme la Présidente, la réponse à la question de l'UNEF, le ministère n'est pas d'accord sur les graduate school, les tarifs ne sont pas réglementés. Par ailleurs, j'espère que l'École Centrale connaît la position de l'Université de Nantes sur la non augmentation des frais, puisque chez eux, dès la 1^{ère} année, tous les étudiants y compris les étudiants français, paient 2 500 €. Ils vont perdre beaucoup d'argent, cela va changer leur modèle.

L'UNSA a fait remarquer que la question des moyens pérennes était une question cruciale. Le fait que l'Isite nous permettrait d'avoir d'autre argent sur projets c'est quelque chose qui nous emmène dans la course aux emplois précaires, aux moyens définis dans le temps et donc cela aussi c'est une transformation en profondeur de l'enseignement supérieur et de la recherche publique. D'une certaine manière, c'est même une transformation beaucoup plus importante que l'établissement expérimental, c'est cela le danger pour nous, en terme de qualité de la formation et de la recherche.

Je terminerai en donnant l'avis du CTE sur le plan d'action, 7 voix pour et 2 voix contre sur l'avis suivant : « attaché à l'université de Nantes et au service public d'enseignement supérieur et de recherche et après avoir lu le plan d'actions en l'état, le CTE de l'université de Nantes s'y oppose ». Autrement dit, du point de vu de l'adhésion du personnel, je pense que d'ici le 16 octobre cela va être très compliqué.

LA PRESIDENTE : Concernant le CTE, une réunion comme celle-ci est faite pour que les élus puissent s'exprimer. Ils ont souhaité à l'issue soumettre un avis au vote, qui a mon sens n'en a pas, de voter un document non définitif, certains l'ont voté, d'autre non, personnellement, je ne réduirais pas la position de l'établissement à la position du CTE.

Sur le fond, regardez le dossier NExT d'origine, vous voyez qu'un dossier d'Isite, c'est deux choses : un projet académique et un projet de gouvernance. Est-ce que pour créer Nantes Université nous nous appuyons sur les moyens de l'Isite ? Vous pouvez considérer, et je l'entend, qu'il ne faut pas utiliser ces moyens car il y a de la précarité, même si c n'est pas la position que je porte. Je me permets toutefois d'insister sur le fait qu'il ne faut pas renverser vraiment le positionnement et le projet. Nous ne faisons pas Nantes Université pour avoir l'Isite. Le projet c'est Nantes Université, la question est de savoir si nous avons des moyens de l'Isite pour le faire. C'est comme cela que je l'ai porté pendant la campagne et je vous ai informé, le 1^{er} juillet, avant l'élection, que, je vous proposerai de créer Nantes Université même sans l'Isite.

Je pense que le projet politique, est extrêmement clair. S'agissant du vote du plan d'actions, effectivement, il y a un certain nombre de principes qui sont posés sur la gouvernance et qui seront, j'espère, actés et je suis très heureuse de soumettre à vos suffrages un texte qui prévoit que les représentants des personnes et des étudiants seront majoritaires au conseil d'administration de Nantes Université. Cela fait partie des principes qui seront actés le 16 octobre, si tous les établissements impliqués approuvent le document. Il nous restera ensuite à déterminer dans quelle proportion de représentants des différentes catégories de personnels, des étudiants, personnalités extérieures, tout cela fait partie des choses qui resteront à discuter. Autre question, soulevée dans d'autre instances, sur laquelle rien n'est écrit dans ce document et que nous aurons à débattre, comment seront désignés les directeurs de pôle. Je suis prête à remettre cette question sur la table, rien est écrit, rien n'est acté sur ce sujet. Donc, oui, il y a des principes qui sont posés sur ce sujet-là, il y a aussi, je me permets d'insister, des

fondements, des valeurs qui sont posés dans ce document, le principe démocratique, la science ouverte, les ressources éducatives libres, les objectifs de développement durable, le lien avec le projet de l'université européenne. Pour moi, c'est tout aussi important que le reste, c'est pour cela que je dis que c'est un projet d'établissement. C'est un élément d'une politique plus globale d'établissement qui vous est proposé.

M. BROCHARD : Le SNPTES s'est positionné sur le projet NExT 1, contre ce projet. Dans le plan d'actions NExT 2 qui nous est présenté, il y a des modifications importantes. Mme la présidente vient de le dire, notamment sur la possibilité que les élus soient majoritaires dans les instances. Il va effectivement falloir discuter et nous serons très vigilants sur le fait que nous puissions discuter sur le mode de désignation des directeurs de pôle, ce qui est très important démocratiquement parlant. Il y a aussi, pour nous un point de blocage très important, c'est la place de l'École Centrale au sein du pôle sciences et technologies. Aujourd'hui, il n'a plus un rôle moteur et le directeur de l'École Centrale n'est plus imposé comme directeur de pôle Sciences et Technologies, un point que les personnels rejetaient majoritairement. Il y a des avancées. Ce plan d'actions qui pose des principes, n'est pas détaillé pour le moment. Nous attendons de voir, ce qui va être discuté dans les statuts, les détails qui nous paraissent très importants.

Le SNPTES participera à tous les groupes de travail qui seront mis en place pour discuter de ces statuts, puisque c'est là que nous pourrions vraiment nous positionner vis-à-vis de ce projet NExT 2. Pour la forme, au cours du CTE dont je fais également parti, je note que vous avez bien compris le problème au sujet de la diffusion du projet Triton et vous avez réagi très rapidement suite à nos remarques et nous vous en remercions. Maintenant, effectivement, il faudrait que cela soit en français, pour pouvoir en discuter avec les collègues et une présentation de ce projet aux membres du conseil d'administration est indispensable, au vu de l'implication et cela fait partie d'une des nouveautés introduites dans NExT 2, des graduate school dont nous avons déjà beaucoup parlé ce matin. Également comme nouveauté dans le projet NExT 2, la conférence annuelle des ressources humaines et pour laquelle nous avons proposé un amendement pour que les représentants des personnels puissent y participer. J'ai transmis hier en bonne et due forme, ces amendements à M. LECLERC et à Mme La Présidente.

Nous souhaitons également rajouter une chose qui nous paraît fondamentale, c'est de rappeler que dans le nouvel établissement le lien formation/recherche soit bien présent dans le projet et qu'il ne sépare pas le lien entre les UFR et les laboratoires. Il faut savoir que ces laboratoires sont physiquement sur les campus, qu'il y a un lien très fort actuellement entre ces laboratoires et les composantes et il ne faudrait pas, même si un lien privilégié soit mis en place avec les pôles, ce que je comprends très bien, que le lien soit cassé avec les composantes et que du coup les UFR, unités de formation et de recherche, ne deviennent que des unités de formation. Autre chose de très important également pour nous, il a beaucoup été question des moyens financiers qu'allait apporter NExT, mais il y aura également des moyens humains et comme nous avons pu l'indiquer au cours du CTE, il nous paraît important que ces moyens humains, qui font aujourd'hui défaut au sein de l'Université de Nantes, soient bien répartis et pas simplement en central, mais également entre les pôles et au sein de la proximité puisqu'aujourd'hui il n'y a pas que des missions centrales et transversales, mais il y a aussi besoin des moyens humains dans les composantes. Il ne peut pas y avoir de transfert de compétence du central vers les pôles ou les composantes sans moyens humains. C'est illusoire de penser cela.

M. LECLERC : je confirme que tous vos amendements sont dans le tableau.

Mme SCHLAEPPI : Je vous remercie M. BROCHARD pour l'ensemble des commentaires et des questionnements dont vous nous avez fait part. Sur les deux derniers points que vous avez cités, qui concernent plus spécifiquement le sujet des moyens et l'organisation. Les moyens de l'Isite, il est bien évident qu'ils ne sont pas destinés au seul services universitaires ou centraux. Il est clair, que ce sont des moyens qui doivent pouvoir irriguer l'ensemble des services de l'université. Il est vrai que lorsqu'un nouveau projet arrive, cela nécessite aussi des moyens, pas seulement des moyens strictement du projet mais des moyens pour les services support qui ont à gérer des ressources humaines, des volumétries financières qui ne sont plus les mêmes et cela aussi bien à

l'échelon de l'établissement que l'échelon polaire, lorsqu'il est concerné pour un certain nombre d'actes. C'est clair que c'est un sujet sur lequel nous aurons à travailler par rapport à cette juste répartition des moyens de l'Isite.

M. LECLERC : Je voulais vous signaler qu'à l'issue des discussions, même si il nous reste encore la commission recherche et le CHSCT, tout à l'heure, il est très clair, qu'il y a un débat à avoir à l'intérieur de l'Université, sur la question de l'articulation formation/recherche dans les composantes. Certains acteurs, disent exactement ce que vous venez de dire, qu'il faut faire attention à ce que les composantes gardent la recherche et d'autres soulignent très fortement que les composantes ne sont pas le relais du vecteur recherche et que les laboratoires souhaitent être pleinement associés à la construction sans passer par le filtre des composantes. Les deux positions existent. Vous le verrez dans les comptes rendus, dans les amendements.

Mme SAMI : Quand nous parlions des collèges licence et de la scission de l'université, je ne parlais pas d'aujourd'hui, ni même de demain. Nous posons les bases pour que cela soit possible. Je ne fais aucun procès d'intention, ni à la présidence actuelle, ni à la précédente. Je dis simplement que les équipes changent, les politiques changent et quand il n'y a pas de garde-fou, quand les bases sont posées, c'est cela qui me pose problème.

Pour rester dans cette idée de garde-fou, effectivement vous avez dit que le fait que les autres établissements composantes gardent leur personnalité morale est une bonne chose et je suis complètement d'accord, mais le seul établissement qui ne gardera pas sa personnalité morale complète et qui perd son statut, en fait, d'université régie complètement et entièrement par le code de l'éducation, c'est l'Université de Nantes. Nous devons le garder en tête. Pourquoi, parce que justement, des choses vont changer, sans faire de procès d'intention, mais à partir du moment où il n'y a plus le garde-fou du code de l'éducation sur les statuts, sur la personnalité, etc... les équipes futures pourraient changer.

Si nous revenons sur ce qu'a dit M. BROCHARD, je suis d'accord, je souligne le fait que dans UFR, il y a unité de formation et de recherche, qu'il y ait un certain nombre d'unités de recherche qui souhaitent prendre leur indépendance, je peux comprendre mais, là également, cette entité qu'est l'UFR ou il y a formation et recherche imbriqués, me semble quelque chose d'important.

Concernant les élections, le fait de dire que les personnels et étudiants des établissements composantes sont électeurs et éligibles dans l'établissement expérimental mais quid de l'inverse. Il y a une espèce de désharmonie entre les deux.

Je terminerai en disant qu'il faut rester très vigilant concernant les graduate school, indépendamment du principe même de base. Je suis inquiète du fait qu'est figé la dedans les mots « coordonné par ». Je pense qu'il n'y a pas besoin de figer cela. Il n'est pas utile de dire coordonné par XXX, même si le XXX sera discuté après. Sur ce point en particulier, je suis ennuyée par le fait que pour la partie : « Engineering and Systems », coordonnée par XXX, dont le périmètre comporte l'ensemble des disciplines liées à l'ingénierie, à l'automatique et aux systèmes⁶ :

⁶ Un travail collectif va être mené avec les pôles, les composantes, les laboratoires et les établissements concernés afin d'envisager l'adaptation du périmètre scientifique de la graduate school du fait de l'intégration de Centrale Nantes à Nantes Université et pour préparer la création de graduate programmes s'appuyant sur des domaines d'excellence de Centrale Nantes (mécanique-matériaux-structure, robotique et automatique, hydrodynamique et génie océanique).

Je tiens à faire remarquer que la mécanique, les matériaux, la structure, la robotique et autres sont également des domaines d'excellence de l'Université de Nantes, non seulement de l'UFR de Sciences mais aussi de l'école Polytechnique et de façon générale à Saint Nazaire et à Nantes. Ici nous insistons sur les domaines d'excellence de l'école Centrale, cela me pose question. Je demande à ce qu'il soit enlevé ainsi que les coordonnées.

LA PRESIDENTE : Ces domaines d'excellence de l'Université sont déjà dans « Triton », ils sont reconnus à ce titre. L'école Centrale est particulièrement visée dans ce dossier, puisque, comme expliqué précédemment, le dossier a été construit sans l'école Centrale, à un moment où elle n'était plus dans le projet. C'est le complément, par rapport au dossier.

Le futur peut toujours changer par nature, concrètement je ne vois pas, par rapport au modèle actuel, ce que la structuration graduate school, représente comme risque de dissociation avec les licences. Cela pourrait être le cas si nous portions un projet de création d'école universitaire de 1^{er} cycle, vous avez noté que ce n'est pas le cas. Il n'y aura pas dans les statuts de Nantes Université, d'école de 1^{er} cycle. C'est un point d'accord entre tous les établissements impliqués dans le projet. C'est un réel garde-fou.

C'est vrai que l'université de Nantes se transforme, du fait de la création de Nantes Université, si elle est votée et elle aura une personnalité morale à ce titre. Elle restera soumise au code de l'éducation, elle restera un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, comme l'université de Nantes. Il sera possible de déroger au code de l'éducation, c'est un des enjeux du travail sur les statuts, prenons deux exemples : ces dérogations au code de l'éducation sont celles qui nous permettent de donner des compétences aux pôles, qui aujourd'hui ne peuvent être exercées que par les instances de l'établissement. C'est ce type de dérogation qui est possible. Ce sont les dérogations, je vous renvoie à l'ordonnance de 2018, qui portent sur des domaines très limités, strictement limités à la gouvernance, c'est ce qui va nous permettre d'imaginer, nous en discuterons mais c'est ce que nous avons imaginé l'année dernière, d'avoir au niveau de l'établissement, non plus une instance sur la formation, une sur la recherche et une sur les relations internationales mais une instance qui regroupe l'ensemble de ces sujets, et là je rejoins la discussion de tout à l'heure, le lien formation /recherche est important et sur le plan institutionnel, cela m'a toujours interrogé, qu'au niveau de l'établissement nous les dissociions en deux instances différentes. Cela fait partie des évolutions possibles souhaitables, mais cela ne remet pas en cause les fondamentaux de ce qu'est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, ce qu'est l'Université de Nantes et ce que sera Nantes Université.

Mme CARPY : Concernant le lien formation/recherche, il est vrai que c'est très important et cela ne doit pas être dissocié, c'est le cas pour l'instant, d'un point de vue de la gestion. Il y a des départements financement, des laboratoires financement et quand nous voulons produire quelque chose qui fait le lien formation/recherche, nous nous retrouvons coincés avec cette séparation physique. Il y a vraiment une réflexion à mener sur la manière dont nous mettons ensemble ces choses-là, sur tous les plans, la gestion, les ressources humaines et le pilotage.

M. LECLERC : La nature du débat que nous constatons en écoutant les différentes assemblées, c'est que ce n'est pas une opposition frontale. Les composantes demandent que le lien demeure à leur échelle, là ou d'autres acteurs disent qu'en l'état, vous ne faites pas ce lien.

Fin de la séance à 10h30.

La Présidente de l'Université de Nantes

Carine BERNAULT
